



AR Prefecture

0067210601456-20230325-2023_10-DE
Reçu le 27/03/2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Note de présentation brève et synthétique

Budget Communal
Tourette-du-Château

I. Le cadre général du budget

L'ordonnateur – le Maire – rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il est établi le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres)
- Présente les résultats comptables de l'exercice

Le Maire soumet, pour approbation, le compte administratif à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Il ne faut pas confondre le compte administratif avec le compte de gestion du receveur (Trésor Public), qui est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice, accompagné des pièces justificatives correspondantes. Le compte de gestion est, lui aussi, soumis au Conseil municipal.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

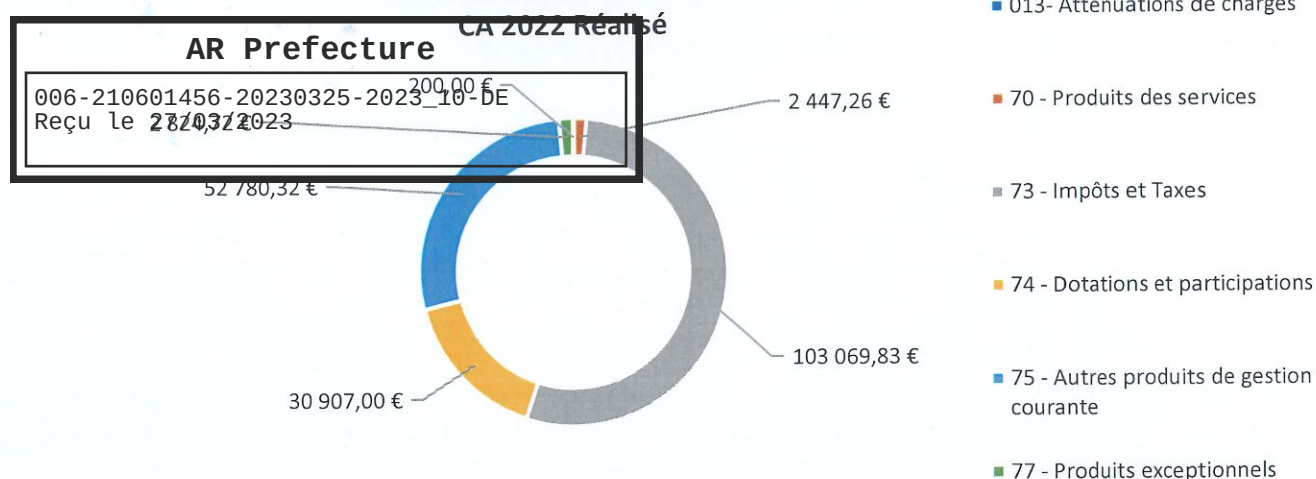
b) Recettes :

Pour notre commune :

La section de fonctionnement 2022 a réalisé en recettes 192 229.13€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2022		
Chapitre	BP 2022	Réalisé 2022
013- Atténuations de charges	200.00 €	0.00 €
70 - Produits des services	1 200.00 €	2 447.26 €
73 - Impôts et Taxes	85 601.00 €	103 069.83 €
74 - Dotations et participations	25 400.00 €	30 907.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	47 100.00 €	52 780.32 €
77 - Produits exceptionnels	700.00 €	2 824.72 €
002 - Résultat antérieur	88 484.95 €	
TOTAL	248 685.95 €	192 229.13 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour le remboursement effectués des parents concernant le centre aérer.

Chapitre 73 : Il concerne de nombreuses recettes. Concernant la fiscalité locale, les données définitives n'ont pas encore été communiquées par la DGFIP. Toutes les taxes et compensation sont enregistrées dans ce chapitre. D'autre part, la Commune ne souhaite pas augmenter les taux communaux.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat dont les montants n'ont pas été notifiés à ce jour. La dotation globale de fonctionnement est toujours en nette diminution par rapport aux années précédentes en effet en 2022 nous avons touché 11 280.00€ de DGF. Pour mémoire, en 2014 celle-ci s'élevée à 22 453.00€ soit une perte cumulée de DGF depuis 2014 de 11 173.00€.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (appartements communaux, location de la salle polyvalente).

Chapitre 77 : Il comprend essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances.

c) Dépenses :

La section de fonctionnement 2022 a réalisé en dépenses 150 493.81€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

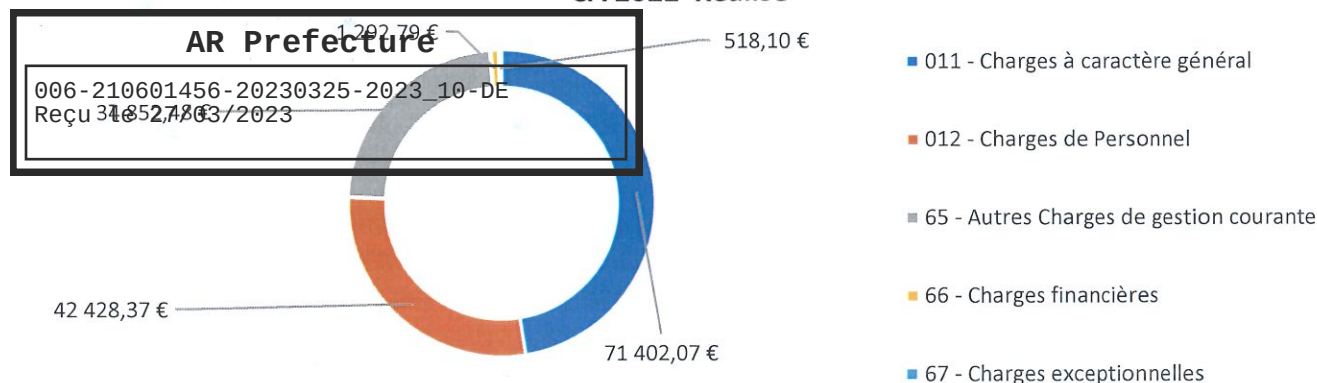
Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2022

Chapitre	BP 2022	Réalisé 2022
011 - Charges à caractère général	108 550.00 €	71 402.07 €
012 - Charges de Personnel	49 400.00 €	42 428.37 €
014 - Atténuations de produits	650.00 €	0.00 €
65 - Autres Charges de gestion courante	40 350.00 €	34 852.48 €
66 - Charges financières	3 000.00 €	1 292.79 €
67 - Charges exceptionnelles	46 735.95 €	518.10 €
042 - Opérations d'ordre	0.00 €	0.00 €
TOTAL	248 685.95 €	150 493.81 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CA 2022 Réalisé



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : électricité, téléphone, fournitures administratives, les primes d'assurances...

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre prévoit, le contingent du service incendie, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations...

Chapitre 66 - Intérêts de la dette : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette...

Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement total ou partiel d'un titre émis sur une année antérieur.

Le résultat de fonctionnement 2022

RECETTES - DEPENSES =	SOLDE 2022
192 229.13 – 150 493.81 =	41 735.32 €

SOLDE 2022 + RESULTAT ANTERIEUR =	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 A AFFECTER EN 2022
41 735.32 + 88 484.95 =	130 220.27 €

Bilan du Fonctionnement :

Entre 2021 et 2022 la commune a augmenté les dépenses du fonctionnement de 10 986.70€.

III. La section d'Investissement

AR Prefecture

a) Généralités

Le budget d'investissement est préparé à moyen terme. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrent et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le FCTVA ou encore la commune peut contracter des prêts.

b) Recettes :

Pour notre commune :

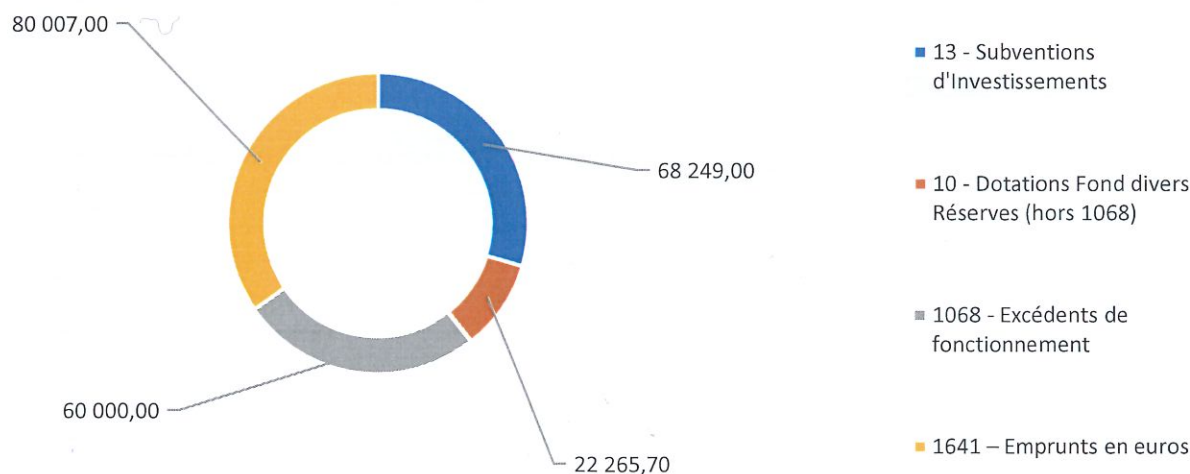
La section d'investissement 2022 a réalisé en recettes 230 521.70€.

Les Recettes sont constituées des dotations et subventions, tels que les fonds de la compensation de la TVA (FCTVA), les autres subventions d'investissement et les emprunts, affectation du résultat de l'excédent du fonctionnement soit 60 000 € pour le budget 2022.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2022

Chapitre	BP 2022	Réalisé
13 - Subventions d'Investissements	211 541.60 €	68 249.00 €
10 - Dotations Fond divers Réserves (hors 1068)	18 500 €	22 265.70 €
1068 - Excédents de fonctionnement	60 000.00 €	60 000.00 €
1641 – Emprunts en euros	80 007.00 €	80 007.00 €
165 - Dépôts cautionnements Reçus	1 000,00 €	0.00 €
4542 – Travaux effectués d'office	2 000.00 €	0.00 €
001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	110 196.11 €	0.00 €
TOTAL	483 244.71 €	230 521.70 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE CA 2022 Réalisé



AR Prefecture**c) Dépenses :**

Pour le n° 06-210001456-20230325-2023_10-DE
Reçu le 27/03/2023

La section d'investissement 2022 a réalisé en dépenses 117 524.83€.

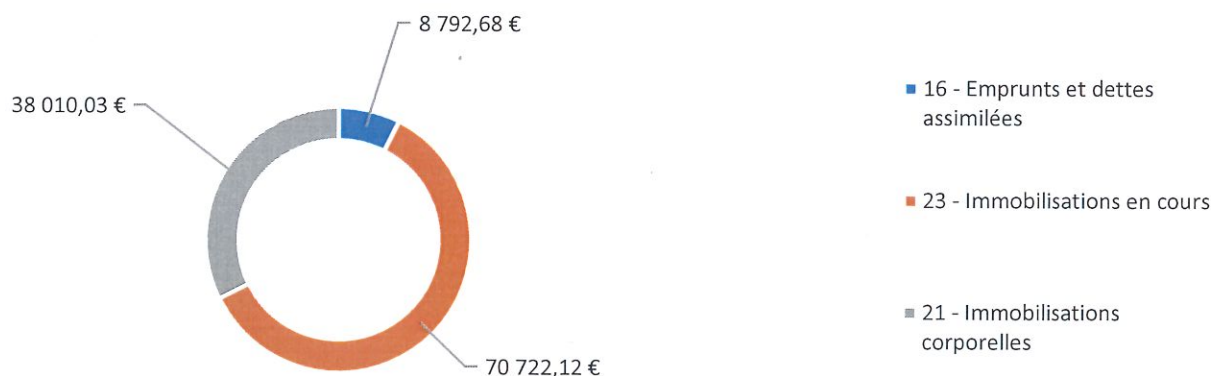
Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value...).

Sont des dépenses d'investissement, les acquisitions de biens meubles considérés comme des immobilisations par nature, dans la mesure où ils remplissent des conditions de durabilité et de consistance.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2022

Chapitre	BP 2022	Réalisé
20 - Immobilisations Incorporelles	20 000.00 €	0.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 906.00 €	0.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 000.00 €	8 792.68 €
4541 - Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	2 000.00 €	0.00 €
23 - Immobilisations en cours	96 701.81 €	70 722.12 €
165 - Dépôts cautionnements Reçus	1 000.00 €	0.00 €
27 - Autres immobilisations financières	3 500.00 €	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	337 136.90 €	38 010.03 €
TOTAL	483 244.71 €	117 524.83 €

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE
CA 2022 Réalisé****Bilan de l'Investissement :**

Dans le chapitre 23, les dépenses viennent du fait, du paiement de travaux de la tempêtes Alex. Dans le chapitre 2, les dépenses viennent du fait de l'Acquisition du Four de la Coussière, des travaux complémentaires de la tempête Alex (busage et route du stade) ainsi que de l'entretien et des achats pour les bâtiments communaux.

AR Prefecture**Le résultat d'investissement 2022**

006-210601456-20230325-2023_10-DE

Reçu le 27/03/2023

RECETTES - DEPENSES = SOLDE 2022**230 521.70 - 117 524.83 = 112 996.87 €****SOLDE 2022 + RESULTAT ANTERIEUR = RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 A REPORTER EN 2022****112 996.87 + 110 196.11 = 223 192.98€****IV BILAN**

Nous pouvons conclure que le Compte Administratif du Budget Communal 2022 est positif, en fonctionnement et en investissement. Ce qui va permettre à la commune de pouvoir créer un Budget Primitif 2023 sur des bases saines.



Présenté par le Maire, Laurent BAUDOUIN

AR Prefecture

A Tourette-du-Château 456 20230325-2023_10-DE
Reçu le 27/03/2023

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire du 25/03/2023

Nombre de membres en exercice : 09
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 09
VOTES : Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00

Date de Convocation : 21/03/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Note de présentation brève et synthétique
Compte Administratif 2022 Communal
Tourette-du-Château

ARRETE ET SIGNATURES



BAUDOUIN Laurent	
BLANCHON Paul	
DELOUVRIER Eric	
PIERRET Gilles	DEMISSION
CHARVIN Jérôme	
MASSEGLIA Mario	DECEDE
PAILLOT Thierry	
MAURIN Patrick	
ROCCIA Sabrina	
SARTORI Sonia	
ORAGNIER Sylvie	